



Loyer logement de fonction

Par **Lillypot**, le **20/12/2015** à **19:27**

L'an passé j'ai travaillé loin de chez moi. On m'a proposé un logement de fonction à 25 euros la nuit. Je n'ai signé aucun bail et la personne (agent comptable) comptait les nuits pendant lesquelles j'y dormais en voyant ma lumière allumée le soir. Aujourd'hui on me réclame une somme bien plus élevée que le nombre de nuits réelles passées. J'ai protesté mais on veut m'envoyer l'huissier pour que je paye. Quel recours ai-je ?